



Exigences concernant la vente en ligne

Tout appareil consommateur d'énergie proposé à la vente sur une boutique en ligne doit être accompagné d'une étiquette énergie et d'une fiche d'information sur le produit.

Définition de la vente en ligne

Si un produit est proposé à la vente sur Internet, avec la possibilité d'effectuer la commande en ligne, y compris par e-mail ou par téléphone, il s'agit d'une vente en ligne au sens de la législation. Les exigences sont applicables même si le site web n'a pas l'apparence d'une boutique en ligne. Les supports promotionnels numériques qui permettent « d'ajouter le produit au panier » sont également soumis aux exigences présentées dans ce guide.

Quels produits doivent porter une étiquette énergie ?

Les règlements sur l'étiquetage énergétique établissent des obligations applicables aux distributeurs, installateurs et fournisseurs. À l'heure actuelle, 19 groupes de produits sont concernés par ce type de règlement. Pour en savoir plus sur les règlements sur l'étiquetage énergétique, consultez le [site web de Compliance Services](#).

Nouvelle étiquette énergie

Depuis plus de 20 ans, l'étiquette énergie accompagne les consommateurs dans leurs achats de produits plus économes en énergie. Toutefois, l'ancienne échelle, qui utilise les classes A⁺, a perdu en transparence. En 2019, une nouvelle échelle allant de A à G a été instaurée. Depuis, la nouvelle étiquette énergie est introduite par étapes pour tous les groupes de produits.

Distinction entre les deux étiquettes

La nouvelle étiquette énergie est facilement reconnaissable par son échelle allant de A à G et son QR code en haut à droite de l'étiquette.

Fiche d'information sur le produit

Tous les produits qui portent une nouvelle étiquette énergie sont accompagnés d'une *fiche d'information sur le produit*.

Vos obligations

Les exigences suivantes relèvent de votre responsabilité.

- ▶ Tous les produits proposés à la vente doivent être accompagnés d'une étiquette énergie et d'une fiche d'information sur le produit, affichées à proximité du prix du produit (si aucun prix n'est indiqué, à proximité du nom ou de la photo du produit).
- ▶ Cette obligation concerne toutes les pages du site, y compris la page d'accueil, les pages de liste, les pages de produits et le panier. Utilisez les versions électroniques de l'étiquette et de la fiche d'information sur le produit fournies par le fournisseur afin de présenter des informations correctes.
- ▶ L'étiquette énergie et la fiche d'information sur le produit doivent être dans une taille clairement visible et facile à lire.
- ▶ La lettre contenue dans la flèche de classe énergétique doit être dans la même taille de police que le prix.
- ▶ L'étiquette énergie et la fiche d'information sur le produit doivent être affichées chaque fois qu'un produit est présenté ou mentionné dans la boutique en ligne, même s'il est impossible « d'ajouter le produit au panier ». Cette obligation concerne toutes les pages.

À propos de la nouvelle étiquette énergie

Les distributeurs, fabricants et importateurs doivent tous respecter les exigences d'affichage de la nouvelle étiquette énergie et de la *fiche d'information sur le produit* en cas de vente sur Internet, quel que soit le profil de l'acheteur (consommateur, distributeur ou autre).

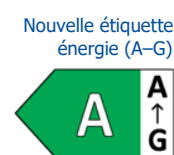
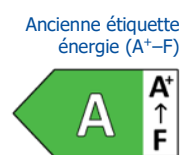
Affichage imbriqué de l'étiquette énergie

Au lieu d'afficher l'étiquette énergie complète, vous pouvez utiliser une flèche de classe énergétique contenant l'échelle des classes disponibles, si vous respectez les conditions ci-dessous :

- ▶ l'étiquette énergie complète s'affiche au premier clic ou passage de souris sur la flèche,
- ▶ la flèche redirige l'utilisateur vers l'étiquette complète hébergée sur votre site ou vers la page du produit sur la base de données EPREL,
- ▶ l'étiquette complète s'ouvre en un seul clic de souris, au premier passage de souris ou à la première expansion de la flèche sur écran tactile.

Exemples de flèches

La flèche doit renseigner la classe d'efficacité énergétique du produit et l'échelle des classes disponibles, tel qu'indiqué sur l'étiquette énergie. Elle doit être de la couleur de la classe concernée. L'échelle des classes doit être en noir et blanc. Pour les smartphones, tablettes et sèche-linge, la flèche doit être orientée vers la gauche. La lettre contenue dans la flèche doit être dans la même taille de police que le prix.



Affichage imbriqué de la fiche d'information sur le produit

Au lieu d'afficher la fiche d'information sur le produit complète, vous pouvez utiliser un lien, si vous respectez les conditions ci-dessous :

- ▶ la fiche d'information sur le produit complète s'affiche au premier clic ou passage de souris sur le lien,
- ▶ le lien redirige l'utilisateur vers la fiche complète hébergée sur votre site ou vers la page du produit sur la base de données EPREL,
- ▶ la fiche complète s'ouvre en un seul clic de souris, au premier passage de souris ou à la première expansion du lien sur écran tactile.

Exemples de liens

Lien :

[Fiche d'information sur le produit](#)

Bouton :

FICHE D'INFORMATION SUR LE PRODUIT

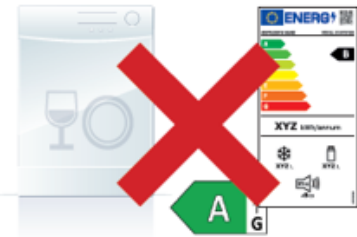
Le lien doit être intitulé exactement « *Fiche d'information sur le produit* ». Il est interdit d'utiliser un autre intitulé (caractéristiques techniques, paramètres, etc.).



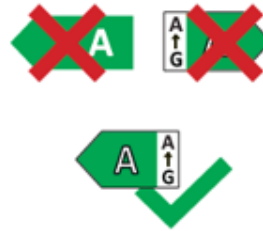
La lettre est trop petite.
La lettre contenue dans la flèche doit être dans la même taille de police que le prix.



La flèche n'est pas affichée.
La flèche doit être affichée à chaque fois qu'un produit est présenté, y compris sur les pages de liste, les pages de produits, le panier, les moteurs de recherche, etc.



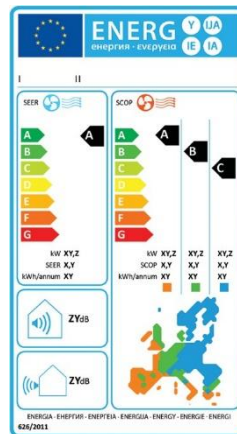
L'étiquette énergie est manquante ou incorrecte.
L'étiquette énergie du produit doit s'ouvrir au premier clic ou passage de souris sur la flèche ou à la première expansion du lien sur écran tactile.



La flèche est incorrecte ou dans la mauvaise direction.
La flèche doit indiquer la classe d'efficacité énergétique du produit et l'échelle des classes disponibles. Elle doit être de la couleur de la classe concernée et, pour certaines catégories de produits, être obligatoirement orientée vers la gauche.

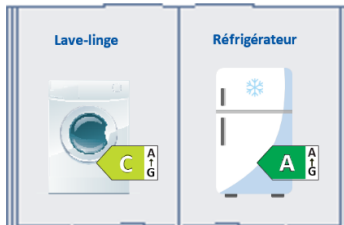


L'intitulé de la fiche d'information sur le produit est incorrect.
L'expression « Fiche d'information sur le produit » doit être obligatoirement utilisée, aucun autre intitulé n'est autorisé.

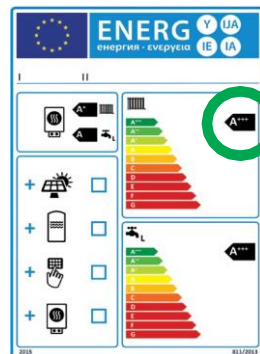


Particularité concernant les climatiseurs et pompes à chaleur air-air
L'étiquette énergie indique généralement deux classes d'efficacité énergétique : une pour le mode refroidissement et une pour le mode chauffage. Il est donc préférable d'afficher l'étiquette énergie complète. Si une seule flèche de classe énergétique peut être utilisée en cas d'espace limité, celle-ci doit indiquer la classe de la fonction primaire du produit (la fonction pour laquelle le produit est commercialisé). Pour les climatiseurs, il s'agit généralement de la fonction de refroidissement et pour les pompes à chaleur de la fonction de chauffage, dans les conditions climatiques moyennes.

Exigences d'étiquetage énergétique pour la publicité



Si des publicités ou promotions concernent un modèle spécifique, celui-ci doit être accompagné de son étiquette énergie. Pour en savoir plus sur ces exigences, consultez le site www.product-compliance-services.eu.



Particularité concernant les systèmes de chauffage
Les systèmes de chauffage sont presque exclusivement commercialisés en tant que produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage et d'un régulateur de température. L'étiquette énergie d'un produit combiné mixte, c'est-à-dire qui fournit également de l'eau chaude domestique, indique quatre classes d'efficacité énergétique. Toutefois, c'est toujours la classe d'efficacité du mode chauffage du produit combiné (sans production d'eau chaude) qui doit être affichée.

Liens de téléchargement



Contactez-nous

